

RUSSIE

Grigori Pasko n'a fait qu'écouter sa conscience

Index AI : EUR 46/014/01

FLASH

La date de reprise du procès de Grigori Pasko a été fixée et Amnesty International a demandé une fois encore que toutes les charges retenues contre le journaliste, militant écologiste et défenseur des droits humains soient abandonnées et qu'il soit totalement mis hors de cause.

« En signalant le déversement illégal de déchets nucléaires au large des côtes de Vladivostok et en informant le public des risques qu'impliquent ces pratiques pour la santé et la vie humaines, Grigori Pasko exerçait son droit à la liberté d'expression dans le plein respect de la législation russe », a souligné l'organisation de défense des droits humains, avant d'ajouter : « Cet homme ne devrait pas faire l'objet de poursuites et, s'il est condamné, il sera adopté comme prisonnier d'opinion par Amnesty International. »

Le procès à huis clos doit avoir

lieu le 20 juin devant le tribunal militaire de la flotte russe du Pacifique, à Vladivostok.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site web : <http://www.amnesty.org>